

# CONGRES DE L'UD FO 91 DU 10 AVRIL 2015 A EVRY

## Résolution adoptée à l'unanimité

### **AUSTERITE ET DEREGLEMENTATION : CA SUFFIT ! ABROGATION DU PACTE DE RESPONSABILITE ! ABANDON DU PROJET DE LOI MACRON ! RETRAIT DE LA REFORME TERRITORIALE !**

Réuni au lendemain de la grève et des manifestations interprofessionnelles du 9 avril, le Congrès de l'UD FO 91 se félicite du succès de la mobilisation des salariés du public et du privé contre le projet de loi Macron, le pacte de responsabilité Hollande-MEDEF-CFDT et les mesures d'austérité du gouvernement.

Le Congrès de l'UD FO 91 situe son action dans le droit fil des résolutions adoptées par l'immense majorité des 3 000 délégués réunis lors du Congrès confédéral qui s'est tenu à Tours début février 2015.

Il partage notamment la conclusion de la Résolution générale qui affirme : « **Agir, une priorité et une nécessité** »

« *L'arrêt de l'austérité, le retrait du pacte de responsabilité, du projet de loi Macron et de la réforme territoriale, la défense des services publics, du statut de la fonction publique, parties constituantes de la République, de la protection sociale, des conventions collectives et l'augmentation générale des salaires nécessitent une réaction interprofessionnelle.* »

« **Construire le rapport de force à même de faire reculer le gouvernement et le patronat et faire aboutir les revendications FO est indispensable.** »

Le Congrès de l'UD FO 91 se félicite que la décision de Force Ouvrière, arrêtée lors du Congrès confédéral d'organiser une journée de grève interprofessionnelle et de manifestations ait permis un large rassemblement des forces syndicales avec la CGT, Solidaires et la FSU, pour la défense des intérêts des salariés, à l'exclusion des syndicats qui, comme la CFDT, accompagnent les contre-réformes gouvernementales.

Pour le Congrès de l'UD FO 91, la journée du 9 avril n'est pas un aboutissement, c'est un formidable point d'appui pour poursuivre la mobilisation unie et développer le « *rapport de force à même de faire reculer le gouvernement et le patronat* » qui entendent continuer, contre vents et marées, à remettre en cause tous les acquis sociaux des salariés, dernière cible en date le CDI...

#### **COMBATTRE POUR LA DEFENSE DES INTERÊTS DES SALARIES, C'EST COMBATTRE :**

**Le pacte de responsabilité**, c'est-à-dire :

- plus de 40 milliards d'euros offerts aux patrons sous forme d'exonérations sociales et fiscales, notamment au détriment de la Sécurité sociale
- 50 milliards de coupes budgétaires dans les dépenses publiques d'ici 2017, dont 21 milliards dès cette année ponctionnés sur les dotations attribuées aux collectivités territoriales et sur les budgets des régimes de protection sociale

**Le projet de loi Macron** qui signifie, entre autres :

- plus de facilités pour licencier
- la banalisation du travail le dimanche et du travail de nuit, la fin programmée des compensations salariales
- la possibilité pour les employeurs de court-circuiter la justice prud'homale donc le droit du travail : avec l'article 83, les relations de travail entre les salariés et les employeurs ne relèveront plus du Code du travail mais du Code civil.

**La réforme territoriale** qui aura pour conséquences :

- d'instaurer des super-régions aux pouvoirs dérogatoires à la législation nationale
- de remettre en cause les statuts et permettre des suppressions massives d'emplois

**FACE A CE PLAN DE REGRESSION SOCIALE SANS PRECEDENT,  
FORCE OUVRIERE OPPOSE LES REVENDICATIONS DES SALARIES**

### **Le Congrès de l'UD FO 91 exige :**

- le maintien du financement basé sur les salaires de toute la protection sociale donc le maintien du financement des allocations familiales par la cotisation employeur
- le retour à la Sécurité sociale de 1945
- l'augmentation générale des salaires, retraites, pensions et minima sociaux
- un vrai travail, un vrai salaire
- la transformation des emplois précaires en CDI ou en emplois statutaires
- l'abrogation de la loi Macron et le maintien du CDI
- le maintien des emplois et des services publics
- l'abrogation des contre-réformes sur les retraites et sur la Santé (dont le projet de loi Touraine)
- l'arrêt de la réforme des rythmes scolaires et le retrait de l'ensemble de la loi sur la refondation de l'école
- l'abrogation du décret Hamon et le retrait du projet de réforme des collèges
- l'abrogation de l'amendement Debré et de la loi Mallié pour le respect du repos dominical
- le maintien et le renforcement du droit syndical

### **Le Congrès de l'UD FO 91 renouvelle son soutien aux actions engagées dans le département par ses syndicats et toutes les actions à venir :**

- dans le secteur de la santé, contre les suppressions de postes et les mesures d'économies remettant en cause les acquis des personnels à l'Hôpital Sud Francilien d'Evry-Corbeil, contre la fermeture de l'hôpital de Perray-Vaucluse à Epinay sur Orge, pour le maintien de la maternité de Dourdan, contre la fusion des hôpitaux d'Orsay, de Longjumeau et de Juvisy sur Orge qui supprime des emplois et restreint l'accès aux soins
- dans les écoles, contre la mise en place de la réforme des rythmes scolaires qui désorganise le service des enseignants et des agents territoriaux (ATSEM, animateurs...), contre les fermetures de classes et de postes
- au CEA de Saclay, contre la fermeture prévue fin 2015 du réacteur OSIRIS indispensable pour le traitement de maladies cancéreuses
- à l'Université Paris-Sud, contre le processus de privatisation engagé avec la mise en place de la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Paris-Saclay
- à la Caisse primaire d'assurance maladie, contre la fermeture de plus de la moitié des centres d'accueil existant et contre les nouvelles suppressions d'emplois
- à la Maison d'arrêt de Fleury Mérogis contre le manque d'effectifs et de moyens matériels qui remettent en cause la sécurité
- dans le commerce, contre le non-respect du repos dominical
- dans le transport, pour l'augmentation des salaires, contre les suppressions d'emplois

### **Le Congrès de l'UD FO 91 se félicite des bons résultats obtenus dans l'Essonne aux dernières élections professionnelles :**

- le 4 décembre, dans la fonction publique, aux finances : FO devient la première organisation syndicale ; dans l'Éducation nationale, FO obtient 1 208 voix (contre 742 en 2011) et gagne un siège au CTSD et à la CAPD ; dans les collectivités territoriales, FO devient le premier syndicat à Fleury Mérogis, Vigneux et Brétigny sur Orge et conforte sa première place à Wissous et Savigny sur Orge
- le 19 mars, à la CPAM de l'Essonne : FO renforce sa première place avec 63% des voix et 3 élus sur 3 au Conseil d'administration...

Le Congrès de l'UD FO 91 salue l'action de toutes les structures FO et de l'ensemble des militants du département qui se mobilisent tous les jours, dans des conditions toujours plus difficiles, et qui ont permis ces nouveaux succès.

Le Congrès de l'UD FO 91 appelle ses syndicats à se réunir, à proposer aux personnels des heures d'informations syndicales, des assemblées générales pour prendre toutes les initiatives, dans l'action commune à chaque fois que c'est possible, pour imposer la satisfaction des revendications.

**Le Congrès de l'UD FO 91 invite tous les salariés, du public comme du privé, qui lui ont accordé leur confiance à rejoindre et renforcer le syndicalisme libre et indépendant Force Ouvrière par leur adhésion.**

**VIVE LA CGT-FORCE OUVRIERE ! VIVE L'UD FO 91 !**